

Avis de constitution

SOCIETE « ILLUSTRATION OPTIC »

Siège ABIDJAN précisément dans la commune D'
ABOBO, au quartier Dokui Azur carrefour église, Lot 958,
Ilot 90 DOKUI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ILLUSTRATION OPTIC »

Objet : -VENTE DE LUNETTES PHARMACEUTIQUE
-VENTE DE VERRES CORRECTEURS ET DE
LENTILLE DE CONTACT
-VENTE DE MONTURESS ET ACCESSOIRES
-VENTE DES MACHINES OPTIQUE
-VENTE D'ACCESSOIRES OPTIQUE
-PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN précisément dans la commune D'

ABOBO, au quartier Dokui Azur carrefour église, Lot 958,
Ilot 90 DOKUI

Dirigeant(s) M NAON ABDAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09426 du 17/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77577/GTCA/RC/2024 du 17/12/2024

